



Vocation et orientation

Approche institutionnelle

Claude BERRUER

*Adjoint au secrétaire général
de l'Enseignement catholique*

Les deux termes d'orientation et de vocation peuvent, au premier abord, apparaître comme relevant de deux registres différents. Le terme d'orientation est communément manié par le système éducatif, dont c'est une des responsabilités essentielles. Le terme de vocation est plus commun dans la tradition biblique, et dans le vocabulaire de l'Eglise, affrontée à la baisse des vocations, mettant en place les services des vocations...

Pourtant, à y regarder de plus près, le mot de vocation peut apparaître dans la recherche d'une orientation vers une formation, vers un métier lorsqu'un jeune se demande pour quoi il a « la vocation ». On peut aussi considérer que l'orientation suscite le choix. C'est ainsi que le document voté par le CNEC en Juillet 2009 sur l'orientation s'intitule : » l'accompagnement à l'orientation, pour rendre chacun acteur de ses choix : les communautés éducatives s'engagent. » Au rebours, la vocation désignerait plutôt ce pour quoi on est naturellement fait, ce à quoi on est nécessairement destiné, comme inexorablement conduit, entraîné. Qu'en est-il alors de la réelle possibilité de choix, et finalement de la liberté ? C'est bien finalement autour de la liberté que les deux termes d'orientation et de vocation sont à articuler.

La liberté, nous y tenons tous, et elle a fait l'objet d'une laborieuse conquête. Nous revendiquons tous de pouvoir exercer notre liberté individuelle et nous sommes prêts à nous arc-bouter pour la défendre sous toutes ses formes : liberté de penser, liberté de s'exprimer, liberté de circuler, liberté de choisir, liberté d'agir...Mais la liberté n'est pas un état définitivement acquis, c'est une conquête à sans cesse reprendre, c'est un espace à sans cesse explorer, c'est une faculté à sans cesse mieux maîtriser. Lançant, au cours de l'année scolaire dernière une réflexion « à l'école de la liberté », nous n'avions pas seulement l'intention de rappeler la liberté, les libertés que nous donne le cadre législatif qui nous régit. Nous voulions aussi, en communauté éducative, rappeler que la visée même de l'éducation est de faire entrer chacun dans la liberté. Il n'est pas de sain exercice de la liberté qui ne passe par une éducation à la liberté. Une école associée à l'Etat doit participer à la formation de la liberté du citoyen, première des

valeurs fondant la République. « Liberté, égalité, fraternité ». Mais ce n'est pas là une contrainte pour une institution d'Eglise, puisque l'Eglise est fermement attachée à la liberté, comme nous le rappelle la Constitution *Gaudium et Spes* (§17) : « Cette liberté, nos contemporains l'estiment grandement et ils la poursuivent avec ardeur. Et ils ont raison (...) la vraie liberté est en l'homme un signe privilégié de l'image divine. Car Dieu a voulu le laisser à son propre conseil pour qu'il puisse de lui-même chercher son Créateur et, en adhérant librement à Lui, s'achever ainsi dans une bienheureuse plénitude. La dignité de l'homme exige donc de lui qu'il agisse selon un choix conscient et libre, mû et déterminé par une conviction personnelle et non sous le seul effet de poussées instinctives ou d'une contrainte extérieure. » Mais cette manière d'envisager la liberté rencontre des habitudes culturelles porteuses d'une conception erronée de la liberté, l'assimilant à la « licence de faire n'importe quoi, pourvu que cela plaise, même le mal » (ibidem). La liberté a donc à être éduquée pour s'articuler sur la recherche de la vérité, et sur l'exercice de la charité et de la responsabilité.

Et, sur ce chemin éducatif, nous rencontrons forcément l'orientation et la vocation. L'orientation ne consiste pas seulement, dans un itinéraire scolaire, à trouver les débouchés les plus appropriés et les plus prometteurs en matière de formation ou de débouchés professionnels. S'orienter, c'est chercher l'orient, ce qui peut aimer une vie vers une réelle cohérence, de soi pour soi, et de soi pour les autres, et de soi dans le monde. La question de la vocation rejoint chacun puisque tout homme a une vocation, est une vocation, est appelé à chercher la voie qui lui permette un plein accomplissement. La vocation n'est pas subie, elle est recherchée pour traduire sa nature dans un agir. Travailler à sa vocation, c'est chercher à mieux se connaître pour travailler à mieux se réaliser. Or on ne peut s'orienter, choisir un chemin, sans d'abord savoir qui on est. Il s'agit de choisir le bon chemin pour être, pour mieux être, pour être plus, pour déployer, donc, sa propre vocation.

Ce travail éducatif de formation de la liberté, d'accompagnement au choix par l'orientation, et d'accomplissement de sa vocation, l'Enseignement catholique l'a abordé dans trois textes institutionnels récents :

- L'accompagnement à l'orientation, pour rendre chacun acteur de ses choix : les communautés éducatives ouvertes du monde s'engage, de Juillet 2009.
- L'annonce explicite de l'Evangile dans les établissements catholiques d'enseignement, de Juillet 2009, également.
- L'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement d'Avril 2010.

J'en situe rapidement les enjeux, au regard de la thématique qui nous réunit aujourd'hui.

I. L'accompagnement à l'orientation.

a) Connaissance de soi.

Il n'est pas de travail sur l'orientation qui ne requiert de se pencher d'abord sur la connaissance de soi. « Chaque élève doit être accompagné dans les cinq questions : « qui es-tu ? », « Où en es-tu ? » ; « A quoi rêves-tu » ; « Que peux-tu ? » ; « Que veux-tu ? »

b) Evaluation.

Dans ce premier travail, l'école a à réfléchir sa stratégie d'évaluation, en se rappelant qu'évaluer, c'est d'abord donner de la valeur. Aucune personne humaine ne peut progresser dans la connaissance de soi, et dans la volonté de se réaliser, sans un regard qui lui dise, selon la parole d'Isaïe : « tu as du prix à mes yeux et je t'aime. ». Seul un tel regard peut révéler à chacun sa vocation. Comment prendre conscience de sa vocation, d'un appel à être, quand l'évaluation enferme dans des étiquettes, comme nous le rappelle Maurice Bellet, en identifiant les étiquettes les plus mortifères : inapte, déviant, paresseux...

c) Autonomie.

L'orientation est souvent vécue passivement. Bien des élèves disent d'ailleurs être orientés. Déjà, les premières assises de l'Enseignement catholique, « Donner du sens à l'école », appelaient une école où l'élève « s'oriente », choisissant résolument, par le recours au pronominal, que l'élève soit acteur de son orientation.

Mais la formation à l'autonomie requiert de la patience et du temps. La mise en projet demande l'expérimentation, le tâtonnement, les retours en arrière possibles. L'école ne peut concevoir l'orientation comme l'articulation mécanique et définitive de possibilités traduites en résultat, d'une part, et le choix d'une voie de formation, une fois pour toute. Accompagner vers l'autonomie, c'est accepter les recherches multiples, les expériences, évaluées, expertisées, relues, pour poursuivre un même chemin, c'est accepter les abandons pour en explorer de nouveaux.

L'identité d'une personne ne se construit pas en un jour, une vocation ne se fixe pas définitivement dans la précipitation. Pensons au chemin de Jacob, au gué de Yabboc. Il a déjà eu un long parcours, a recouru à la

supercherie pour recevoir la bénédiction revenant à son aîné, abusant son père, et s'abusant sur sa propre identité. Il a déjà été trompé lui-même lors de son mariage. Et il se remet en chemin, et protège tout son acquis, en le faisant passer au-delà du guet : ses troupeaux, ses femmes, ses enfants... Pourtant il rebrousse chemin. Sachant, ce qu'il a, l'essentiel reste à faire : savoir qui il est. Et c'est le combat de Jacob, dans la nuit, et dans l'instabilité des eaux du torrent, jusqu'à l'aube, jusqu'à ce qu'il découvre qui il est, quelle est sa vocation, en recevant un nouveau nom, une identité nouvelle, qui est tout un programme, qui est sa vocation : Jacob s'appelle désormais Israël.

d) Education de la parole.

Cette lente marche vers l'autonomie requiert aussi de naître à la parole. Et c'est là l'une des missions essentielles de l'école. Il n'est pas d'accès à son identité et à sa vocation, sans maîtriser le langage qui permette de mettre en mots qui on est, quels sont ses désirs. Accompagner à l'orientation, c'est former à la maîtrise de la langue, à une parole libérée, à la capacité de tenir parole.

S'orienter, fidèlement à sa vocation, c'est être capable de mettre en mots la réponse à ces deux questions : « qu'est-ce que je veux pour être heureux ? » et « Qu'est-ce que je veux pour faire du bien ? »

II. L'annonce explicite de l'Évangile.

L'Enseignement catholique retrouve la question de la liberté dans sa réflexion sur l'annonce explicite de l'Évangile. La culture ambiante, et la laïcité à la française peuvent donner le sentiment que le respect de la liberté de conscience exigent le silence et le mutisme sur les options religieuses.

a) Pastorale de la proposition.

Les sociétés modernes permettent heureusement que la foi soit bien un choix libre. Mais pour qu'il y ait choix, il faut qu'il y ait proposition. Mais dans une société où la foi ne se transmet plus par capillarité ou par héritage, la responsabilité des chrétiens s'en trouve renforcée, appelés qu'ils sont à témoigner de leur foi : « Nous avons à accueillir le don de Dieu dans des conditions nouvelles et à retrouver en même temps le geste initial de l'évangélisation : celui de la proposition simple et résolue de l'Évangile du Christ. », nous dit la Lettre aux Catholiques de France. Savons-nous, aujourd'hui, nous mettre dans les pas du Christ, et proposer sereinement, comme Jésus à la Samaritaine : « Si tu savais le don de Dieu... »

b) L'annonce pour tous.

« Malheur à moi, si je n'annonce pas l'Évangile. », nous dit Saint Paul. N'entendons pas cette parole comme un appel agressif à la mission, coûte que coûte, mais comme le malheur qu'est pour un croyant de ne pas trouver l'audace de faire rayonner sa foi. Certes, le premier témoignage est, comme le dit Paul VI dans son exhortation apostolique de 1975 sur l'évangélisation, le « témoignage silencieux ». Mais le christianisme n'est pas qu'une éthique. Après tout, bien des valeurs chrétiennes appartiennent à l'humanisme partagé, préexistant au message du Christ, ou procédant de l'Évangile même. Le Christianisme est d'abord proclamation de la rencontre bouleversante de la personne du Christ, Dieu fait homme, verbe fait chair. Si nous avons été touchés par cette parole de vie, c'est parce que des témoins l'ont proclamé pour nous, ce qui appelle, pour notre part, à témoigner à notre tour. C'est là la vocation du croyant chrétien. Il ne s'agit pas d'abord de nous livrer à des spéculations sur l'existence de Dieu, d'enseigner le dogme, mais de témoigner d'une rencontre personnelle, la rencontre de Celui qui redit à chacun : « tu as du prix à mes yeux et je t'aime. ». C'est pourquoi, aujourd'hui, dans un monde où les repères chrétiens s'effacent, nous devons repartir de la Parole : c'est bien l'Évangile qu'il nous faut annoncer explicitement. La récente exhortation du Saint Père sur le Verbe de Dieu est un guide précieux. Au « témoignage silencieux » indispensable, il faut ajouter la proclamation de la parole de vie.

c) Le bonheur d'éclairer..

Il nous faut méditer la parabole du sel dans la pâte, et de la lampe. La lampe n'est pas faite pour être mise sous le boisseau, mais pour être disposée sur le lampadaire, afin qu'elle soit visible à tous. Une lumière sur le chemin, une balise pour s'orienter.

Bien entendu, la liberté de conscience sera intégralement respectée. Si l'annonce est pour tous, chacun reste libre de sa réponse. Comme le disait Sainte Bernadette si simplement : « la Dame m'a demandé de vous le dire, pas de vous le faire croire. ». Annoncer ne relève donc pas du prosélytisme indiscret, mais de la charité : partager pour les autres ce qui nous fait vivre. Dans notre environnement, bien des contemporains, jeunes et moins jeunes, sont en quête de repères. Notre témoignage de croyant en est un. Nous le devons à tous ceux qui sont orphelins du sens. C'est par ces repères, par ces lumières sur la route, que nous aidons chacun à se construire, à éclairer sa vocation, à choisir son orientation.

III. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle.

Nous retrouvons dans ce texte la question de la liberté. Ne considère-t-on pas notre époque comme celle qui a enfin permis la liberté sexuelle. Nous y croisons aussi le terme d'orientation, puisqu'on parle aujourd'hui de plus en plus de l'orientation sexuelle, ce qui intéresse la vocation humaine, dans sa dimension sexuée : « homme et femme, il les créa ».

a) Formation intégrale.

Le système éducatif privilégie la formation de l'esprit. Mais un projet de formation intégrale ne peut négliger le cœur et le corps. Nous sommes en permanence touchés, affectés par notre environnement, par les autres. Former à la liberté, c'est donner à chacun les mots pour dire ce qui l'affecte, ce qui le « travaille », les idées, certes, mais aussi les sensations, les émotions, les pulsions. Orienter sa vie dans la cohérence, c'est s'engager sur une voie qui peut combler les aspirations de tout l'homme, dans ses dimensions intellectuelles, psychiques, corporelles et spirituelles.

b) Libération de conditionnements.

Le texte voté par le CNEC interroge la prétendue libération sexuelle, en se demandant si nous ne sommes pas passés d'un silence à un autre. Jadis, toute parole sur la sexualité était impossible, parce que le sujet était tabou. Aujourd'hui, toute parole peut sembler inutile tant on peut avoir l'impression d'une surinformation au gré d'un déluge de productions diverses. Mais lorsque la relation sexuelle est présentée sous le seul angle des expériences multiples, et de la performance, les jeunes restent-ils libres ou sont-ils contraints par de nouvelles normes qui, pour en être implicites, n'en sont pas moins envahissantes ? Quand tout est permis, nous dit la psychanalyse, plus rien n'est possible. Y a-t-il encore aujourd'hui de réelles possibilités de choix ? Y a-t-il aujourd'hui possibilité pour la construction patiente de relations durables ?

Et comment un jeune d'aujourd'hui peut-il se retrouver dans des injonctions paradoxales, entre le discours de la libéralisation sexuelle, à tout crin, et le discours de prévention qui rappelle sans cesse les risques de grossesse, de MST, et du sida.

En ce domaine, aussi, les jeunes sont en attente de paroles d'adulte qui témoignent de la relation vraie, qui engage les deux questions que je mentionnais plus haut : « serais-je heureux ? » ; « ferais-je du bien ». Les jeunes attendent qu'on leur parle de la fécondité de la fidélité. Si nous leur devons une information sur la sexualité, ils attendent aussi que nous leur

parlions d'amour. Sur ce chemin là, aussi, ils ont besoin de repères et de balises.

c) *Orientation sexuelle et vocation humaine.*

« L'anthropologie a toujours reconnu l'importance structurante de la différence sexuelle. Un courant récent, néanmoins, conteste ce modèle. La « *gender theory* » privilégie le « genre » considéré comme une pure construction sociale, et diversifié selon les orientations sexuelles, aux dépens du « sexe ». Elle manifeste un déni de la différence corporelle et psychologique qui préexiste aux rôles culturels. (..) Le but de la « *gender theory* » est donc de « libérer » l'individu de tout cadre normatif donné par la nature, la société, la tradition, la religion et de permettre à chacun de choisir librement son identité, son orientation sexuelle (...) Dans ce contexte, la parole des éducateurs est donc fortement requise, surtout vis-à-vis d'adolescents qui ont à découvrir leur condition d'être masculin ou d'être féminin. » (Document national).

Cette question permet aussi de nous redire qu'il n'est pas d'orientation de vie, sans un rappel des interdits structurants, qui contribuent, précisément à maîtriser sa liberté.

*

Sur ces questions apparemment diverses, des convergences dans la démarche éducative se font jour, quant à l'orientation et à la révélation de la vocation de chacun :

- L'importance de la parole : maîtriser une langue, accéder à une parole libre, apprendre à tenir parole.
- L'attention au regard porté sur l'autre, porteur d'un *a priori* favorable, qui articule la lucidité sur les fragilités et l'ouverture d'un avenir toujours possible.
- La capacité de tenir une parole adulte, qui soit un repère. Non pas une parole d'injonction, qui impose à l'autre une façon de voir, une décision, mais qui aide par un juste questionnement, à se mettre en chemin, à chercher son propre chemin.
- La nécessité d'un accompagnement pour une éducation aux choix de formation, de débouchés, mais aussi de relation, et encore de conviction, de foi et d'adhésion, selon la pédagogie du Christ au chemin d'Emmaüs qui articule recherche de proximité, invitation à la parole, relecture, partage et effacement.